

c'est que le Canada consent à admettre unilatéralement en franchise douanière des biens très divers produits dans dix-huit pays bénéficiaires des Caraïbes. On est en train actuellement de revoir le programme dans le but d'en améliorer les éléments favorisant l'accès au marché canadien.

Le Canada estime que les années 1990 seront témoins d'une relation commerciale plus mûre avec l'Amérique latine et les Caraïbes, une relation dans laquelle le Canada voudra participer plus activement au développement économique de la région. Le programme de prêts de la Banque interaméricaine de développement et les initiatives canadiennes de promotion des échanges commerciaux et de financement des exportations joueront un rôle important dans le succès de ces efforts.